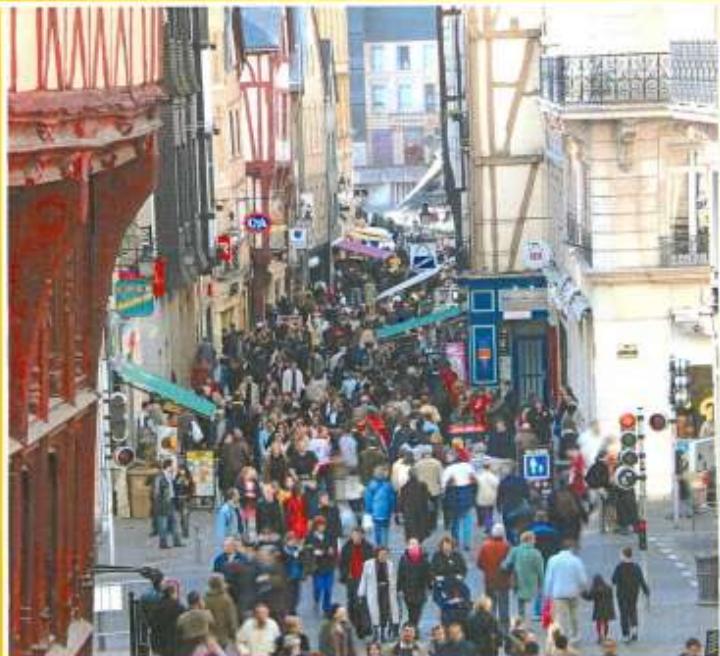




# Compte administratif



présentation  
détaillée

**Ville de Rouen**  
Direction des finances et de la vie associative

**2005**

## Résultats du Compte Administratif 2005 Analyse de la situation budgétaire et financière

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous adresser, les divers documents concernant le **compte administratif de l'exercice 2005**.

Le compte administratif regroupe toutes les opérations de l'exercice prévues au budget primitif de l'année précédente, et les décisions modificatives, qui ont été autorisées préalablement par le Conseil Municipal.

Il permet en outre d'analyser, le taux de réalisation des postes budgétaires de dépenses et l'encaissement des recettes prévues au budget de la Ville comparé aux prévisions.

Véritable bilan de l'exercice écoulé, il fait ressortir en dépenses, comme en recettes, d'une part, le montant des **opérations réellement effectuées** et d'autre part, **celles restant à réaliser**, pour ce qui concerne la section d'investissement.

Ayant la même structure que les budgets prévisionnels (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives), il comporte les opérations du budget principal et des budgets annexes **du Théâtre Duchamp-Villon et des locations immobilières aménagées assujetties à la T.V.A.**

La situation financière de la Ville à la clôture de l'exercice résulte de la différence entre les recettes et les dépenses effectuées au cours de l'année 2005 : il s'agit du **résultat brut** de l'exercice, lequel traduit les données financières spécifiques de l'exercice. L'adjonction au résultat brut des **résultats de l'exercice antérieur** (soldes de clôture au 31 décembre 2004), constitue le **résultat de clôture cumulé, lequel donne la mesure exacte de la situation financière globale de la Ville à chaque fin d'exercice.**

Au résultat de clôture cumulé, il faut ajouter les prévisions de recettes et de dépenses **restant à réaliser**, qui sont nécessaires à l'achèvement des travaux en cours, pour obtenir le **résultat net**.

**Le compte administratif constitue donc l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice.**

### I./ LES RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

## 1 - Les résultats de l'exercice 2005

### 1.1 - Les résultats budgétaires de clôture (mouvements réels et d'ordre)

Les résultats bruts du compte administratif 2005 concernant le budget principal (hors résultat antérieur et hors restes à réaliser d'investissement) dégagent **comparativement aux années 1998-2005, les résultats bruts** (opérations d'ordre comprises) suivants :

	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>
Fonctionnement	+ 13.840.416,49	+ 6.685.914,39	+ 18.364.652,26
Investissement	- 2.390.417,44	+ 7.453.367,95	- 14.216.326,57
<b>TOTAL</b>	<b>+ 11.449.999,05</b>	<b>+ 14.139.282,34</b>	<b>+ 4.148.325,69</b>

	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>
Fonctionnement	+ 14.664.201,79	+ 7.014.690,44	+ 7.297.590,93
Investissement	+ 2.670.008,38	+ 10.405.631,48	+ 773.254,46
<b>TOTAL</b>	<b>+ 17.334.210,17</b>	<b>+ 17.420.321,92</b>	<b>+ 8.070.845,39</b>
	<b>2004</b>	<b>2005</b>	
Fonctionnement	+ 7.291.926,06	+ 8.216.143,43	
Investissement	+ 1.888.475,68	+ 9.041.407,04	
<b>TOTAL</b>	<b>+ 9.180.401,74</b>	<b>+ 17.257.550,47</b>	

Compte tenu des résultats antérieurs, les résultats de l'exercice s'expriment de la manière suivante (opérations d'ordre comprises) :

	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>
Fonctionnement	+ 13.840.416,49	+ 7.406.672,64	+ 19.842.165,81
Investissement	- 13.262.979,64	- 5.809.611,68	- 20.025.938,25
<b>TOTAL</b>	<b>+ 577.436,85</b>	<b>+ 1.597.060,96</b>	<b>- 183.772,44</b>
	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>
Fonctionnement	+ 15.885.561,02	+ 8.913.332,15	+ 9.048.869,74
Investissement	- 16.578.052,57	- 5.928.073,86	- 5.261.560,82
<b>TOTAL</b>	<b>- 692.491,55</b>	<b>+ 2.985.258,29</b>	<b>+ 3.787.308,92</b>
	<b>2004</b>	<b>2005</b>	
Fonctionnement	+ 8.778.713,80	+ 11.939.880,57	
Investissement	- 3.373.085,14	+ 9.308,47	
<b>TOTAL</b>	<b>+ 5.405.628,66</b>	<b>+ 11.949.189,04</b>	

**Le résultat de clôture 2005 s'établit en conséquence à + 11.949.189,04 €.**

En terme de **résultats nets**, c'est-à-dire après la prise en compte des restes à réaliser d'investissement, lesquels vont conditionner les disponibilités de la décision modificative n°2

(budget supplémentaire ou décision modificative n°2 du budget 2006) la situation du compte administratif 2005 s'établit ainsi :

	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>
Fonctionnement	+ 13.840.416,49	+ 7.406.672,64	+ 19.842.165,81
Investissement	- 13.119.658,24	- 5.929.159,09	- 20.025.938,25
<b>TOTAL</b>	<b>+ 720.758,25</b>	<b>+ 1.477.513,55</b>	<b>- 183.772,44</b>
	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>
Fonctionnement	+ 15.885.561,02	+ 8.913.332,15	+ 9.048.869,74
Investissement	- 15.054.103,07	- 6.554.308,63	- 7.562.081,33
<b>TOTAL</b>	<b>+ 831.457,95</b>	<b>+ 2.359.023,52</b>	<b>+ 1.486.788,41</b>
	<b>2004</b>	<b>2005</b>	
Fonctionnement	+ 8.778.713,80	+ 11.837.401,11	
Investissement	- 5.854.636,44	- 2.661.654,12	
<b>TOTAL</b>	<b>+ 2.924.077,36</b>	<b>+ 9.175.746,99</b>	

A titre exceptionnel et conformément à l'instruction du 20 janvier 2006 portant sur les modifications apportées à compter de l'exercice 2006 aux instructions budgétaires et comptables M14,M56 et M61, et plus particulièrement sur le traitement des Intérêts Courus Non Echus (I.C.N.E.). Le résultat d'investissement constaté au Compte Administratif 2005 sera repris en 2006, corrigé du solde des rattachements des I.C.N.E à payer (1.195.372,21 € pour le budget principal et 14.388,32 € pour le budget du Théâtre Duchamp Villon).

Le résultat de fonctionnement 2005 sera repris en 2006, corrigé (en sens inverse) à due concurrence.

Les correctifs seront réalisés en DM2.

En résumé, l'exercice 2005 du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b><u>MOUVEMENTS REELS</u></b>	
Dépenses réelles de fonctionnement	128.928.733,36
Recettes réelles de fonctionnement	147.815.512,94
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>+ 18.886.779,58</b>
<b><u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u></b>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	16.875.264,63
Recettes d'ordre de fonctionnement	6.204.284,62
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>- 10.670.980,01</b>
Excédent sur l'exercice 2005	+ 8.215.799,57
Excédent antérieur reporté	+ 3.724.081,00
<b>Résultat de la section de fonctionnement 2005</b>	<b>+ 11.939.880,57</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b><u>MOUVEMENTS REELS</u></b>	
Dépenses réelles d'investissement	45.715.929,89
Recettes réelles d'investissement	30.648.628,94
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>- 15.067.300,95</b>
<b><u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u></b>	
Dépenses d'ordre d'investissement	43.796.669,23
Recettes d'ordre d'investissement	54.467.649,24
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>+ 10.670.980,01</b>
<b><u>MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)</u></b>	
Dépenses	21.919.285,00
Recettes	21.919.285,00
<b><u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTES</u></b>	
Résultat d'investissement reporté 2004	- 9.032.098,57
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2004	+ 13.437.727,98
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>+ 4.405.629,41</b>
<b>Résultat global de la section d'investissement 2005</b>	<b>+ 9.308,47</b>
<b>Résultat global de l'exercice 2005 (hors restes à réaliser)</b>	<b>+ 11.949.189,04</b>

Au 31 décembre 2005, le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de **11.939.880,57 €**.

La section d'investissement présente un résultat de clôture de **+ 9.308,47 €**.

Au total, comme indiqué plus haut, le **résultat brut de clôture** de la situation financière cumulée s'élève à **+ 11.949.189,04 €**.

En tenant compte des **restes à réaliser** soit **7.079.719,94 €** en dépenses et **4.306.277,89 €** en recettes, le résultat net est excédentaire à concurrence de **+ 9.175.746,99 €**.

## 1.2 - Les résultats budgétaires en mouvements réels

En ce qui concerne les résultats par section, l'évolution des **mouvements réels**

**budgétaires** tels qu'ils sont constatés au compte administratif du budget principal, se présente ainsi (hors reports de résultats antérieurs) :

EN EUROS	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>FONCTIONNEMENT</b>							
Recettes	145 864 790	145 159 211	133 522 887	132 636 194	141 355 400	142 717 527	147 815 512
Dépenses	126 880 476	119 694 430	122 661 508	122 430 279	128 543 286	127 714 796	128 928 733
Solde	+ 18 984 314	+ 25 464 781	+ 10 861 379	+ 10 205 915	+ 12 812 114	+ 15 002 731	+ 18 866 779
<b>INVESTISSEMENT</b>							
Recettes	36 853 675	21 699 505	27 697 428	26 691 725	34 432 127	28 278 362	30 648 628
Dépenses	41 698 706	45 234 283	41 066 763	34 287 074	47 167 309	41 662 773	45 715 929
Solde	-4 845 031	-23 534 778	-13 369 335	-7 595 349	-12 735 182	-13 384 411	-15 067 300
<b>SOLDE GENERAL</b>	+ 14 139 283	+ 1 930 003	- 2 507 956	+ 2 610 566	+ 76 932	+ 1 618 320	+ 3 819 479

Les informations sont celles figurant dans les documents budgétaires établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M.14.

Le résumé des masses budgétaires calculé chaque année et annexé au présent rapport permet de dégager les évolutions des différents postes comptables mais aussi d'interpréter de façon pertinente les soldes de gestion (épargnes de gestion, brute et nette).

Le présent document retrace les principales évolutions constatées au compte administratif 2005 mais aussi au cours des dernières années.

## 2 - Les principaux enseignements du compte administratif 2005

Avant de procéder à l'analyse des différents postes du tableau annexé intitulé « **résumé des masses budgétaires** », il convient de souligner les principaux éléments financiers caractéristiques

de l'année 2005.

## 2.1- Un maintien de la tendance observée depuis 2002 concernant un taux d'exécution du budget optimal.

L'amélioration des taux d'exécution du budget en 2005 concerne autant la section de fonctionnement que d'investissement. Elle confirme, par ailleurs, la tendance observée lors du vote du compte administratif 2004.

### Evolution des taux de réalisation des crédits de fonctionnement.

**Evolution des taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement**

	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Crédits ouverts	134,36	134,06	126,43	127,76	128,3	131,62	130,95	132,98
Montants mandatés	124,66	126,88	119,69	122,66	122,43	128,54	127,71	128,93
<b>Taux de réalisation</b>	<b>92,78%</b>	<b>94,64%</b>	<b>94,66%</b>	<b>96%</b>	<b>95,42%</b>	<b>97,65%</b>	<b>97,52%</b>	<b>96,95%</b>

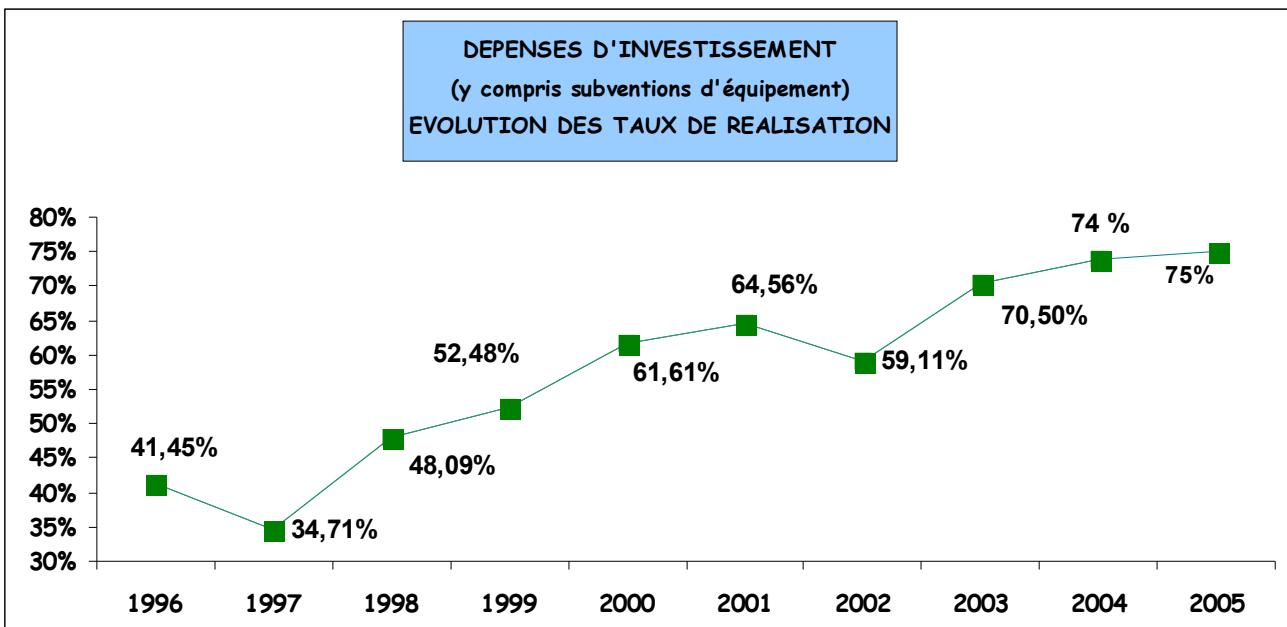
Le tableau ci dessus indique qu'en 2005 le taux d'exécution des dépenses atteint un niveau équivalent à celui constaté ces deux dernières années.

Ainsi, le rapprochement progressif de la prévision à la réalité de la dépense permet comme les années passées de recourir à l'impôt au plus près des besoins.

### Evolution des taux de réalisation des crédits d'investissement.

La gestion de l'ensemble de nos investissements sous la forme d'autorisations de programme et de crédits de paiement atteint en 2005 un rythme régulier grâce à un travail de suivi réalisé entre les différents services municipaux concernés. Depuis la généralisation en 2002 à l'ensemble de nos investissements d'une gestion pluriannuelle, les taux d'exécution constatés chaque année n'ont cessé de s'améliorer. Ils correspondent au rapport entre les crédits mandatés au budget et les crédits prévus.

En effet, ils sont passés de **59%** en 2002 à près de **70,50%** en 2003, **74%** en 2004 et **75%** en 2005. Le tableau ci dessous montre l'évolution au cours des dernières années des taux de réalisation des dépenses d'investissement en tenant compte des subventions d'équipement et des fonds de concours. Ces derniers financent, en effet, des dépenses d'investissement dont la maîtrise d'ouvrage n'est pas assurée par la ville de Rouen.



Alors que les taux d'exécution atteignaient des niveaux très faibles en 1997 avec un peu moins de **35 %**, ce taux a augmenté d'environ **40 points** en 8 années.

**La gestion en autorisations de programme et crédits de paiement** a permis d'améliorer l'adéquation entre les crédits ouverts au budget et les crédits réellement mandatés. Cette optimisation de l'inscription budgétaire aux besoins réels évite l'inscription prématurée d'emprunts lors de l'élaboration du budget primitif.

D'autre part, le montant total mandaté en 2005 concernant les investissements propres (hors subventions d'équipement et fonds de concours) s'élève à **28,40 M€** soit un montant supérieur à 2004 puisqu'il était de **25,5 M€**. Les subventions d'investissement perçues en 2005 s'élèvent à **3,51 M€** contre **3,17 M€** en 2004. On constate une stabilisation du taux de subvention sur les investissements propres puisqu'il se maintient aux environs de **12,30%**.

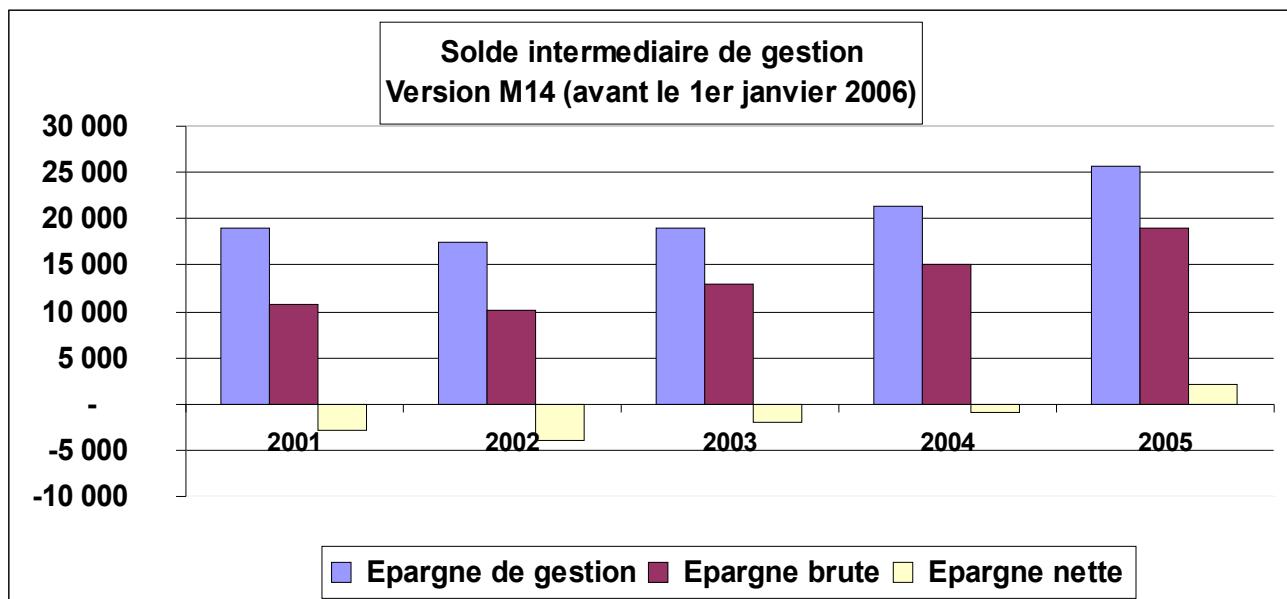
## **2.2. Une amélioration des ratios d'épargne et du ratio de délai de remboursement de la dette propre.**

**L'épargne brute** correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, elle constitue une composante de l'autofinancement susceptible d'être affectée à la section d'investissement pour financer le remboursement en capital de la dette et éventuellement les autres dépenses d'investissement.

**Lors de la prévision budgétaire**, l'exercice consiste à définir un juste équilibre entre le niveau de ressources fiscales permettant notamment la constitution d'une épargne brute et le montant prévisionnel des emprunts inscrits au budget. Les dépenses d'investissement sont en effet financées par différents moyens : l'épargne brute, les ressources issues d'emprunts et les autres ressources propres à la section d'investissement.

**Cet arbitrage** doit permettre de maintenir un **niveau de ratio de désendettement cohérent** par rapport aux capacités financières de la ville de Rouen. Le ratio de désendettement correspond au rapport entre l'épargne brute annuelle et l'encours total de la dette, il se mesure en années. Malgré l'augmentation de l'encours de la dette en 2005, ce ratio qui constitue un indicateur de solvabilité important s'améliore pour passer de **10 années en 2003** à un peu moins de **9 années en 2004 à presque 7 années en 2005**. Il permet de déterminer le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'encours de la dette si on lui affectait la totalité de l'épargne brute générée annuellement.

En dispositif M14 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, le ratio s'améliore également pour s'établir à **8,3 années** en 2005 (**8,8 année** en 2004).



Après la baisse des impôts décidée en 2001, les différents ratios d'épargne se sont dans un premier temps dégradés. Puis, l'épargne brute, après s'être stabilisée en 2002, s'est redressée grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et une meilleure optimisation de nos ressources.

En effet, après une stabilisation en 2002, l'épargne brute a connu un redressement significatif en 2003 et en 2004 pour passer de **12,8 M€** à **15 M€**. Cette tendance se confirme à nouveau en 2005 puisque l'épargne brute progresse à nouveau pour s'établir à **18,9 M€**.

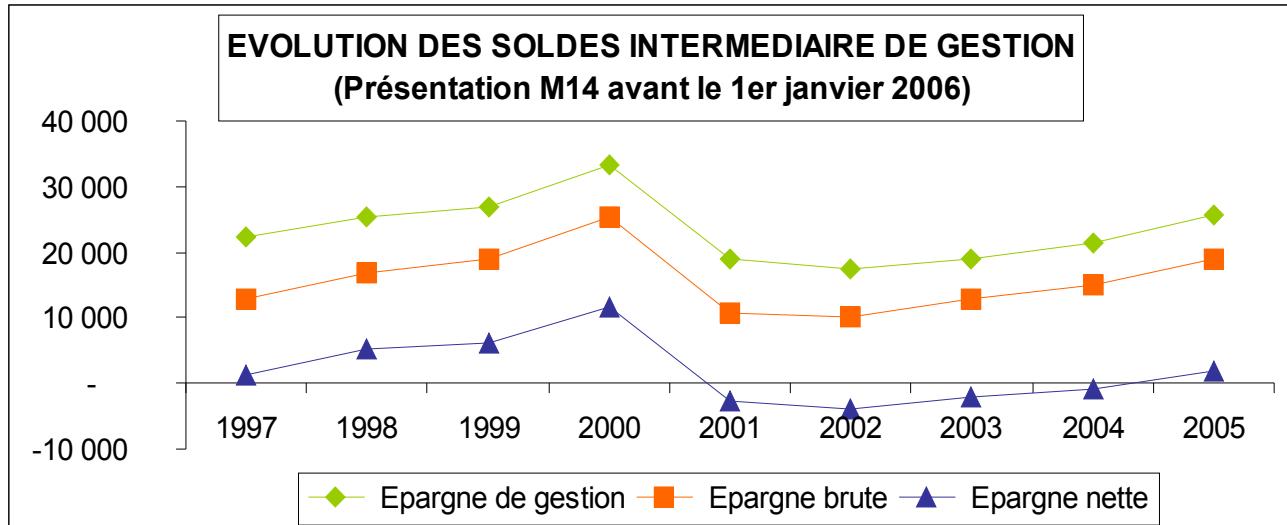
#### EVOLUTION DES SOLDES INTERMEDIAIRE DE GESTION (en K€ TTC)

Version M14 avant le 1er janvier 2006	CA 2003	CA 2004	Evolution CA03/CA04	CA 2005	Evolution CA04/CA05
Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (y compris subventions d'équipement)	128 543	127 715	<b>-0,64%</b>	128 929	<b>0,95%</b>
Evolution des recettes réelles de fonctionnement (avec cessions d'actifs)	141 355	142 717	<b>0,96%</b>	147 815	<b>3,57%</b>
Epargne de gestion	18 947	21 359	<b>12,73%</b>	25 637	<b>20,03%</b>
Epargne brute	12 812	15 002	<b>17,09%</b>	18 886	<b>25,89%</b>
Epargne nette	- 2 058	- 939	<b>54,37%</b>	2 021	<b>315,23%</b>
Version M14 après le 1er janvier 2006	CA 2003	CA 2004	Evolution CA03/CA04	CA 2005	Evolution CA04/CA05
Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement)	123 540	125 630	<b>1,69%</b>	128 010	<b>1,89%</b>
Evolution des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	137 627	140 298	<b>1,94%</b>	144 347	<b>2,89%</b>
Epargne de gestion	18 541	19 763	<b>6,59%</b>	20 934	<b>5,93%</b>
Epargne brute	13 496	14 670	<b>8,70%</b>	16 334	<b>11,34%</b>
Epargne nette	- 1 409	- 1 272	<b>9,72%</b>	- 532	<b>58,18%</b>

Les soldes intermédiaires de gestion s'améliorent depuis 2002 de façon continue que le calcul soit réalisé selon les dispositions de la M14 avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006 ou après. Cela signifie que cette amélioration de la gestion est indépendante des recettes de cession d'actif ou des subventions d'équipements versées. Il s'agit d'une évolution favorable qui résulte des seuls efforts

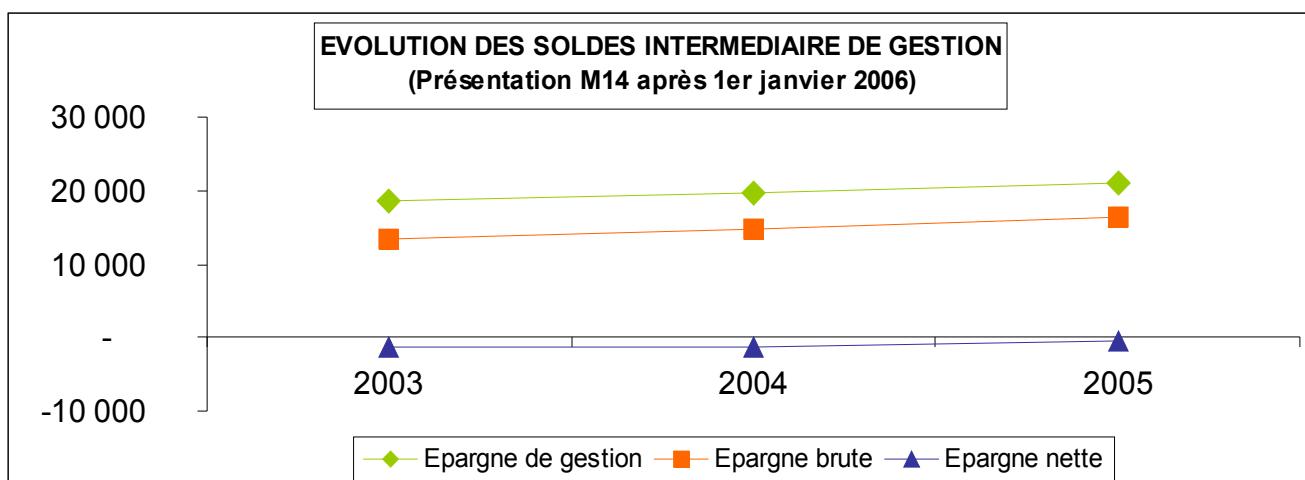
de gestion de la ville.

L'épargne nette négative a été divisé par trois en trois ans, l'objectif est d'atteindre une épargne nette positive au CA 2006.



Recettes de cessions d'actifs en ressource de fonctionnement

Subventions d'équipements et fonds de concours en charge de fonctionnement



### 3 - L'évolution détaillée des recettes et des dépenses de fonctionnement

L'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement du budget principal permet de mieux appréhender les principaux facteurs explicatifs **des différents soldes de gestion**.

L'analyse des différents postes font l'objet de la partie II du présent document.

## II./ LES RÉSULTATS DE LA SECTION FONCTIONNEMENT

### 1 - L'analyse des recettes réelles de fonctionnement

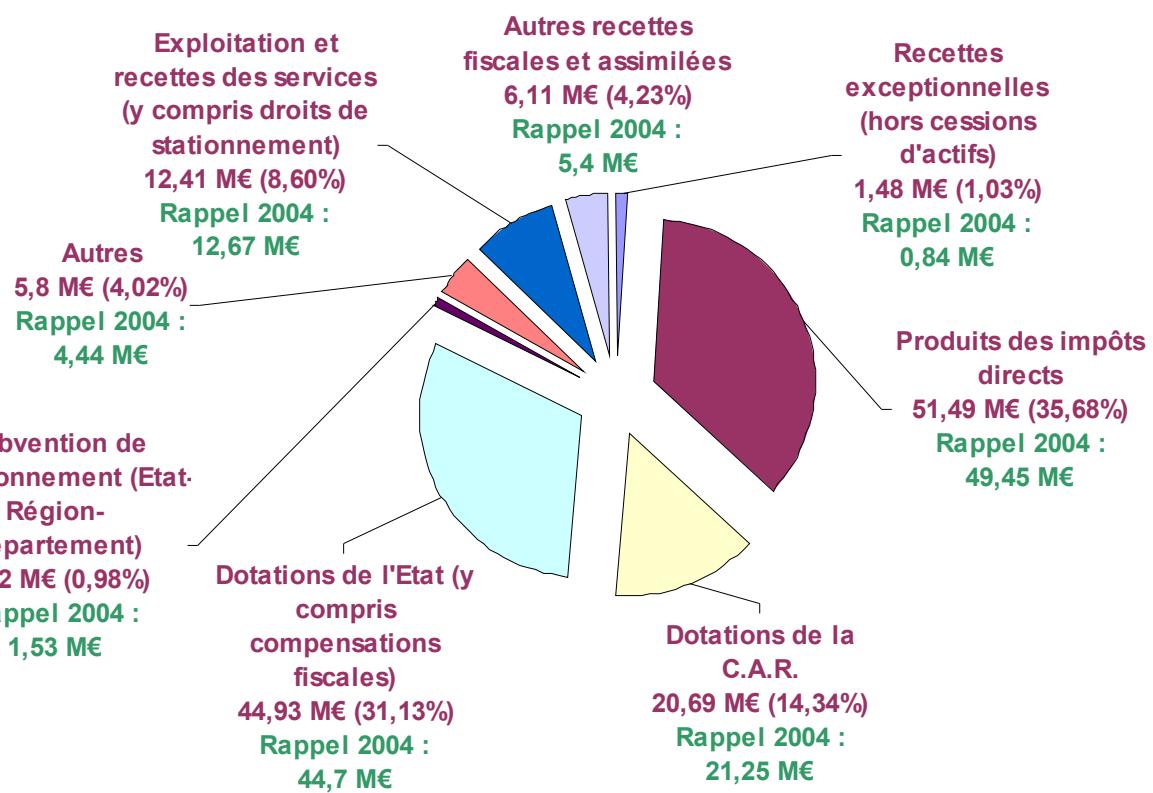
	2003	2004	Evolution 2003/2004	2005	Evolution 2004/2005
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	137 626 759 €	140 298 408 €	+ 1,9 %	144 343 303 €	+ 2,89 %
Recettes réelles de fonctionnement (y compris cessions d'actifs)	141 355 401 €	142 717 528 €	+ 0,96 %	147 815 513 €	+ 3,57 %

ces montants intègrent les subventions versées par le crédit municipal pour des opérations à caractère social

Les recettes réelles de fonctionnement connaissent une **évolution supérieure** à celles des dépenses quelques soient les hypothèses retenues.

En effet, les recettes (avec ou sans cessions d'actifs) augmentent de façon plus importante que les dépenses réelles de fonctionnement dont l'évolution est extrêmement contraint (voir p. 17).

## REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors recettes de cessions d'actifs)



Ce schéma confirme à nouveau la tendance observée depuis la création de la communauté de l'agglomération rouennaise et le passage à un système de taxe professionnelle unique à savoir l'importance relative des dotations perçues par la ville. Le produit des impôts ne représente qu'un peu plus **de 34%** alors que les dotations de l'Etat et de la CAR, sur lesquelles la ville n'a pas de prise, constituent environ **45 %** du total des recettes réelles de fonctionnement. La répartition étant quasi-identique à l'an passé.

### Structures des principales recettes de fonctionnement dans le total des recettes réelles (y compris recettes de cessions d'actifs) 1997 - 2004

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2005 (2)
Impôts directs locaux	44,49 %	45,06 %	44,47 %	34,20 %	33,64 %	34,27 %	32,98 %	34,65 %	34,83 %	35,67 %
Dotations de la C.A.R.				13,07 %	14,33 %	14,33 %	14,36 %	14,89 %	14,00 %	14,33 %
Dotations de l'Etat (y compris compensations fiscales)	32,56 %	31,21 %	32,46 %	28,92 %	32,03 %	33,18 %	31,30 %	31,32 %	30,39 %	31,12 %
Recettes autres (1)	22,95%	22,73 %	23,07 %	23,81 %	20 %	17,46 %	21,36 %	19,14 %	20,78 %	18,88 %

- (1) Les « autres recettes » se composent des recettes exceptionnelles, des subventions de fonctionnement et des recettes des services.  
(2) Hors cessions d'actifs conformément à la M14, version après le 01/01/2006

### 1.1. Les dotations de l'Etat : 44,93 M€

Ce poste récapitule l'ensemble des concours financiers de l'Etat à la Ville de ROUEN.

Il se décompose de la manière suivante :

- les dotations de l'Etat hors compensations fiscales pour **40,94 M€**,
- les compensations fiscales liées à des exonérations décidées par le législateur, sur la taxe d'habitation, et sur les taxes foncières bâties et non bâties pour **3,99 M€**.

Au total, ces dotations évoluent faiblement en 2005 soit **+ 0,51 %**.

Au sein de ce poste, la dotation forfaitaire représente **84,67 %**, elle augmente de **1,03 %**.

Il est à noter que **la dotation de solidarité urbaine** augmente encore cette année de **5 %** après **5,53 %** l'an passé, passant de **1.679.681 € en 2004 à 1.763.665 € en 2005**.

Les compensations fiscales décidées par la loi au titre de la taxe d'habitation et du foncier bâti ainsi que les abattements de base de taxe professionnelle conservés par la ville de Rouen représentent **3,98 M€** un peu en retrait par rapport à 2004 (**4,3 M€**). Cette baisse résulte pour l'essentiel par la diminution de la dotation de compensation de la taxe professionnelle qui joue un rôle de variable d'ajustement au sein de l'enveloppe de dotation distribuée par l'Etat aux collectivités locales.

### 1.2. Les dotations de la Communauté d'Agglomération Rouennaise : 20,69 M€

Depuis 2000, la CAR (Communauté d'Agglomération de Rouen) verse à la ville de Rouen deux types de dotations. Elles se composent en **une attribution de compensation et une dotation de solidarité communautaire**.

	2003	2004	2005
Dotation de Solidarité Communautaire	3 025 051,08	3 053 729,00	2 260 825,00
Attribution de Compensation	17 276 684,51	18 199 372,71	18 434 626,00
<b>TOTAL</b>	<b>20 301 735,59</b>	<b>21 253 101,71</b>	<b>20 695 451,00</b>

L'attribution de compensation a évolué de **1,29 %** pour passer de **18,20 M€** en 2004 à **18,44M€** en 2005.

La Dotation de Solidarité Communautaire a chuté et est passée de **3,05 M€** en 2004 à **2,26 M€** en 2005

Ces évolutions sont la résultante de mouvements complexes :

- en 2004, l'attribution de compensation a bénéficié d'une hausse exceptionnelle pour rattraper des rôles de taxe professionnelle supplémentaire,
- en 2005, l'attribution de compensation n'a pas bénéficié de rattrapage à nouveau, en revanche un basculement a été opéré de la dotation de solidarité communautaire au profit de l'attribution de compensation.

Au final, il convient de comparer les années 2003 et 2005 afin d'isoler l'année 2004 à mouvements exceptionnels. En 2003, les dotations de la Communauté d'Agglomération Rouennaise s'élevaient à **20,30 M€** en 2005 celles-ci s'élèvent désormais à **20,69 M€**, soit une progression faible de **1,92 %** sur 2 ans.

En 2005, la Communauté d'Agglomération Rouennaise a utilisé la possibilité offerte par la loi du 13 août 2004 aux EPCI à TPU de changer les modes de calcul de l'attribution de compensation. De ce fait, les parties I et II de la dotation de solidarité, à savoir les parties sur les eaux pluviales et sur le développement économique, ont été intégrées à l'attribution de compensation. Ce changement est financièrement neutre pour la ville, en effet la dotation de solidarité communautaire a baissé de **764.500 €** tandis que l'attribution de compensation augmentait d'autant.

### **1.3. Le produit des impôts directs : 51,49 M€**

Le produit des impôts directs correspond aux impôts ménages (taxe d'habitation et taxes sur le foncier bâti et non bâti). Il s'élève en 2005 (hors rôles supplémentaires) à **51,04 M€**. Il prend en compte à la fois une augmentation des taux de **1 %** et des bases de l'ordre de **3,32 %** (dont **1,018 %** au titre de la revalorisation forfaitaire annuelle votée par le parlement).

Le produit fiscal est supérieur à la prévision du fait de l'intégration de rôles supplémentaires constatés en cours d'année. Le montant total de ces rôles supplémentaires s'est élevé à **443.271 €**.

#### **1.3.1 Les bases d'imposition et les taux d'imposition**

##### **Les bases d'imposition**

##### **Evolution des bases définitives depuis 1998 (en millions d'euros) :**

<b>En M€</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>%</b>	<b>2000</b>	<b>%</b>	<b>2001</b>	<b>%</b>	<b>2002</b>	<b>%</b>	<b>2003</b>	<b>%</b>	<b>2004*</b>	<b>%</b>	<b>2005</b>	<b>%</b>
Taxe d'habitation	100,24	103,54	3,3%	105,94	2,3%	107,57	1,5%	110,70	2,9%	113,47	2,5%	117,09	3,2 %	122,24	4,4%
Taxe foncière bâti	114,57	116,73	1,9%	118,97	1,9%	117,46	-1,3%	120,66	2,7%	123,68	2,5%	127,18	2,8 %	130,21	2,38%
Taxe foncière non bâti	0,21	0,21	0,0%	0,21	0,0%	0,24	14,3%	0,25	4,2%	0,21	-1,6%	0,22	4,7 %	0,21	-4,55%
<b>TOTAL</b>	<b>215,01</b>	<b>220,5</b>	<b>2,5%</b>	<b>225,1</b>	<b>2,1%</b>	<b>225,3</b>	<b>0,1%</b>	<b>231,6</b>	<b>2,8%</b>	<b>237,36</b>	<b>2,5%</b>	<b>244,50</b>	<b>3,03 %</b>	<b>252,6</b>	<b>3,32%</b>

\*bases définitives de 2004

Au total, les bases ont été caractérisées par une croissance de **3,32%** entre 2004 et 2005, il s'agit de la plus forte augmentation constatée depuis 1998.

Pour information, voici l'évolution des bases de taxe professionnelle (pour la seule ville de Rouen):

En M€	2003	%	2004*	%	2005	%
Taxe Professionnelle	196,25	16,45%	205,35	4,64 %	223,02	8,60%

#### Comparaison de l'évolution des bases d'imposition de la ville de Rouen par rapport aux grandes villes de France :

	Evolution (1) Grandes villes de France	Evolution (1) Ville de Rouen	Evolution (2) Ville de Rouen
Taxe d'habitation	+ 2,56%	+ 3,09 %	+ 4,40 %
Taxe sur le foncier bâti	+ 2,64%	+ 2,32 %	+ 2,38 %
Taxe sur le foncier non bâti	+ 2,38%	- 7,10 %	- 4,55 %

(1) Evolution de 2004 à 2005 entre les bases définitives de 2004 et notifiées de 2005 (source AMGVF)

(2) Evolution de 2004 à 2005 entre les bases définitives uniquement (avec rôles supplémentaires)

La fiscalité directe locale des grandes villes est marquée par une légère progression de l'assiette fiscale en 2005. Les bases de la taxe d'habitation progressent en valeur et en moyenne de + 2,56 % par rapport à 2004. Les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties progressent de + 2,64 %.

Cette évolution dissimule des écarts importants entre les collectivités. Les grandes villes de France se répartissent de la manière suivante :

Evolution des bases	Entre 0 % et 2 %	2 % et 3 %	> à 3 %
Taxe d'habitation	6,25%	81,25%	12,50%
Taxe foncière	14,58%	56,25%	29,17%

La quasi-totalité des grandes villes de France sous le régime de la taxe professionnelle unique (entre 55% et 60%) connaît une évolution de ses bases comprises entre 2% et 3%.

La ville de Rouen possède des taux d'évolution de ses bases d'imposition supérieures à la moyenne si l'on compare la croissance des bases définitives de 2004 par rapport aux bases notifiées en 2005 pour la taxe d'habitation.

#### Evolution des bases définitives de la ville de Rouen entre 2004 et 2005 :

	2004	2005
Taxe d'habitation	+ 3,2 %	+ 4,4 %
Taxe foncière	+ 2,8 %	+ 2,38 %
Taxe sur le foncier non bâti	+ 4,7 %	- 4,55 %

L'ensemble de ces éléments confirme le dynamisme retrouvé de notre ville. La politique volontariste d'aménagements urbains et le développement de logements nouveaux constituent un facteur favorable de croissance des bases d'imposition physiques c'est à dire hors revalorisation forfaitaire. Elle permet à la ville de Rouen de se situer dans la fourchette haute comparée aux évolutions moyennes constatées dans les grandes villes de France.

#### Les taux d'imposition

L'association des grandes villes de France a édité un document permettant de mesurer les taux moyens des grandes villes de France à TPU pour l'année 2004 :

	Taux moyen Grandes villes de France 2005	Ville de Rouen 2005
Taxe d'habitation	20,66	19,79
Taxe sur le foncier bâti	24,49	20,80

Cette étude de l'AMGVF confirme que la ville de Rouen reste **en dessous des taux moyens nationaux des grandes villes de France à TPU**.

Le tableau suivant donne sur la période 2000-2005, à base constante, le gain généré pour les Rouennais par la baisse des taux pratiqués en 2001.

en milliers	Impôts directs 2000	Impôts directs 2001	Impôts directs 2002	Impôts directs 2003	Impôts directs 2004	Impôts directs 2005
Taux TH	21,18	19,06	19,06	19,06	19,59	19,79
Produits TH en K€	22 437,00	20 191,00	20 191,00	20 191,00	20 753,25	20 965,13
Taux TF	22,26	20,03	20,03	20,03	20,59	20,80
Produits TF Bati en K€	26 482,00	23 829,89	23 829,89	23 829,89	24 496,13	24 745,97
Taux TFNB	26,57	23,91	23,91	23,91	24,58	24,83
ProduitsTF non bati en K€	54,00	49,02	49,02	49,02	50,39	50,90
Total des Produits en K€	48 973,00	44 069,91	44 069,91	44 069,91	45 299,77	45 762,00
Rendu aux Rouennais en K€		4 903,09	4 903,09	4 903,09	3 673,23	3 211,00
<b>TOTAL en K€</b>						<b>21 593,00</b>

Ainsi, si les taux étaient restés au niveau de 2001, c'est plus de **21 M€** supplémentaires qu'aurait dû supporter le contribuable Rouennais. Rapporté aux foyers fiscaux, ceci représente une économie sur la période de **161 €** pour la taxe d'habitation et de **241 €** pour la taxe foncière.

#### 1.4.a Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP): 0,55 M€

Ce fonds est géré par le Conseil Général de la Seine-Maritime, il est alimenté par le produit de l'écrêtement des bases de taxe professionnelle provenant des établissements dits « exceptionnels ». Ces derniers possèdent des bases de taxe professionnelle rapportées à la population de la commune d'implantation deux fois supérieures à la moyenne nationale des bases communales de taxe professionnelle par habitant.

Ce fonds est ensuite réparti par le Conseil Général notamment en faveur des communes dites « concernées » lorsque le nombre de salariés de l'établissement se situant à proximité (à savoir Renault Cléon) résidant dans la commune en l'occurrence Rouen multiplié par 4 représente au moins **1 %** de la population totale de la commune.

La ville de Rouen s'est ainsi vue attribuée par le Conseil Général une somme de **553.322 €** au titre du FDPTP.

Le calcul s'est basé sur un nombre de salariés de Renault Cléon résidant à Rouen de **294**. Ce nombre multiplié par 4 soit **1176** représente plus de **1 %** de la population Rouennaise.

#### 1.4.b Les autres recettes fiscales et assimilées : 6,1 M€

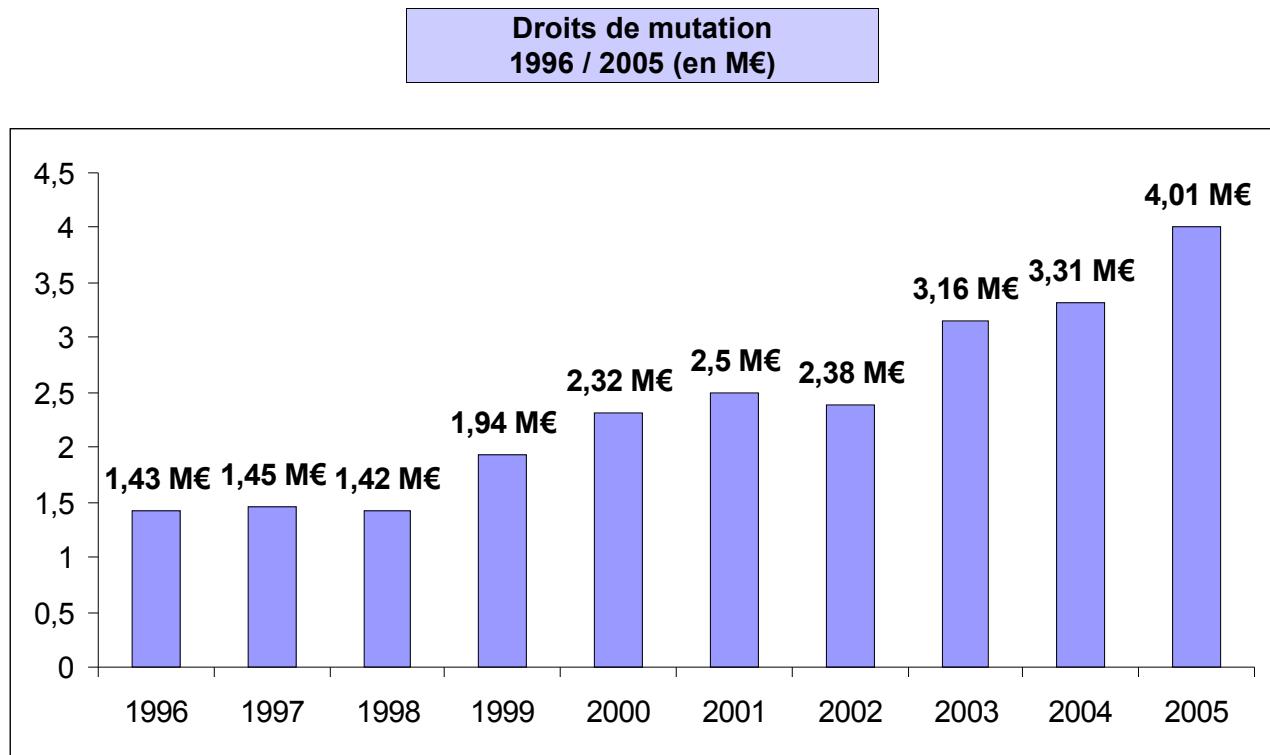
La progression de ce poste **de + 12,96 %** est essentiellement liée à l'évolution des recettes de droits de mutation. Ces dernières augmentent de **+ 20,82 %** et représentent un niveau de

recettes supplémentaires par rapport à 2004 de **+ 691 K€**.

Ces autres postes sont relativement stables.

On peut toutefois souligner une évolution significative favorable et qui se poursuit de la recette de la taxe de séjour. Elle s'élève à **159.815 €** en 2005 contre **152.435 €** en 2004 soit **+4,84%**.

#### Evolution des droits de mutation de 1996 à 2005 :



Le dynamisme des droits de mutation est particulièrement significatif **depuis 2003** ce qui confirme la bonne tenue du marché de l'immobilier tant en volume qu'en valeur. Au-delà de ce facteur conjoncturel, les différents projets portés par la municipalité destinés à développer l'offre de logements sur la ville de Rouen est incontestablement une explication de l'accélération du recouvrement des droits de mutation.

#### 1.5. Exploitations et recettes diverses des services : 12,42 M€

Ce poste recouvre l'ensemble **des recettes, redevances et recouvrements divers** qui ne font pas l'objet d'individualisations au sein des autres postes dans la présentation des masses budgétaires.

Cette agrégation d'un montant de **12,42 M€** en 2005 contre **12,67 M€** en 2004 est en léger recul de **2 %**.

Cette baisse résulte pour l'essentiel du montant des droits de stationnement plus faible en 2005 (**1.661 K€**) qu'en 2004 (**2.072 K€**). L'extension du plateau piétonnier, la mise en place du dispositif Park en Ciel explique pour partie de résultat.

Les droits de voirie et de places progressent d'environ **7,87 %** pour s'établir de **1.233 K€** en 2005 (**1.143 K€** en 2004).

#### 1.6. Les recettes exceptionnelles y compris cessions d'actifs : 4,95 M€

➤ **Recettes exceptionnelles : hors cessions d'actifs et subventions de la caisse de crédit municipal : 1,45 M€**

Cette progression exceptionnelle résulte pour partie du dénouement du contentieux VANNIER SMAC ACIEROID contre la ville de Rouen et de l'inscription d'une recette de près de **700 K€** correspondant. Il convient de rappeler qu'il s'agit d'un contentieux entre la ville de Rouen et les sociétés de construction, la maîtrise d'œuvre impliquée dans la réalisation des installations du complexe sportif situé à la Petite Bouverie objet de désordre affectant le bâtiment. La cour d'appel de Rouen a confirmé en juin 2005 le jugement de 1<sup>ère</sup> instance du tribunal de Grande Instance en date du 29 avril 2002. A noter toutefois que Monsieur VANNIER a déposé un recours en cassation le 30 août dernier contre la ville et la société SMAC ACIEROID.

➤ **Subventions versées par la caisse de crédit municipal : 0,34 M€**

Une convention signée entre la ville et le crédit municipal a prévu d'affecter les fonds propres de la caisse de crédit municipal à des opérations immobilières ayant un caractère social.

### **1.7. Les subventions de fonctionnement : 1,42 M€**

Ce poste recense les subventions versées **par l'Etat** (participation au fonctionnement de l'Ecole Régionale des Beaux Arts et du Conservatoire National Région), **par la Région** (participation au fonctionnement des gymnases, des stades et des piscines) et **du Département** (fonctionnement du Conservatoire National de Région, aide en faveur de la jeunesse avec l'opération tickets sports, ...).

L'aide de ces différents partenaires hors subventions liées au personnel (emplois jeunes notamment) s'élève à **1.425.161 €** en 2005 contre **1.533.981 €** en 2004. Ce poste connaît une baisse en 2005 par rapport à 2004, mais 2004 avait été marqué par une hausse exceptionnelle due à la régularisation par le département d'une participation versée aux communes pour l'utilisation des équipements sportifs par les collégiens. Cette dernière n'avait pas été versée depuis 2000, cette régularisation avait représenté en 2004 une somme de **103.520 €**.

### **1.8. Les autres recettes des services : 5,24 M€**

Ce poste budgétaire se décompose en 3 grandes masses distinctes :

- Les recettes liées aux **charges de personnel** sont en diminution de **-16,85 %** pour s'élever à **2,91 M€** en 2005 contre **2,52 M€** en 2004.

Ces recettes sont caractérisées par des évolutions très contrastées d'une année sur l'autre.

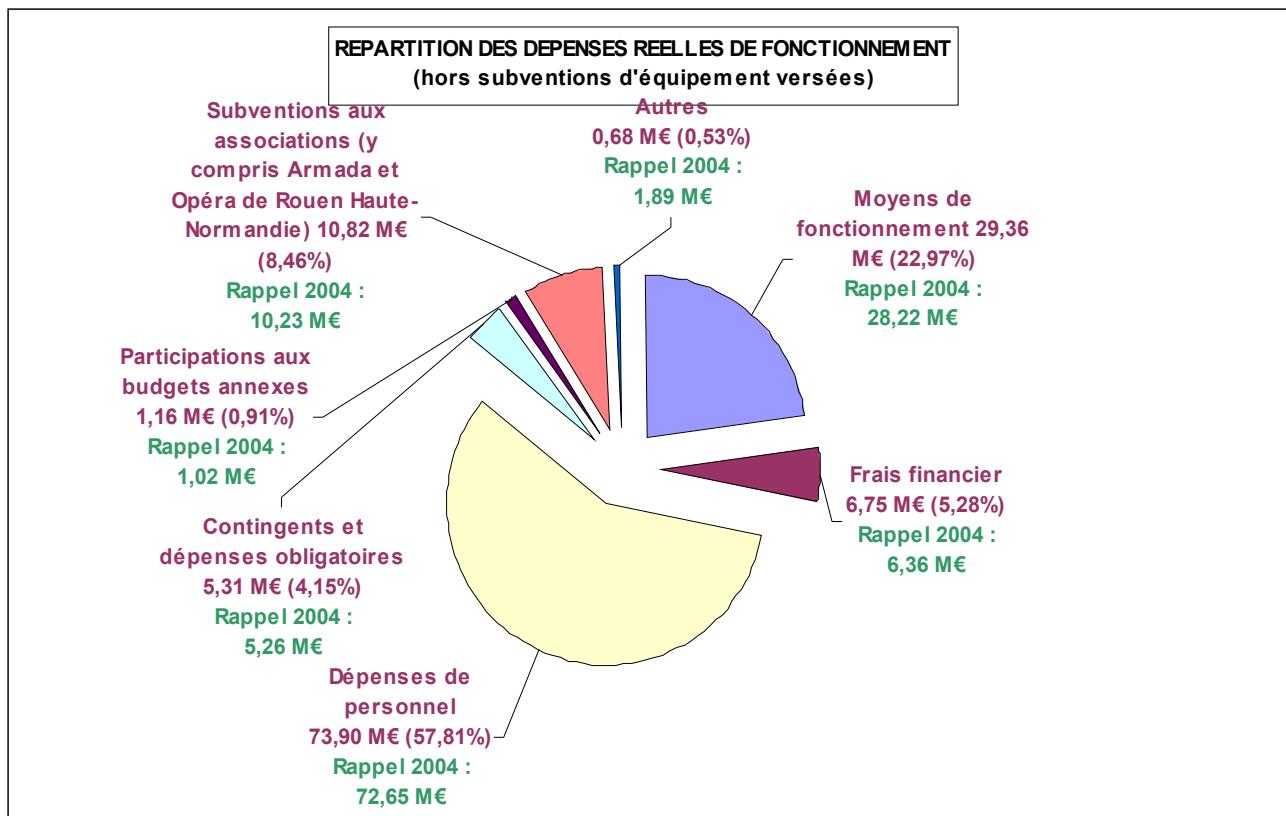
- Les recettes issues de la gestion active de la dette augmentent quant à elles très sensiblement, passant de **458 K€** à plus de **2.321 K€**. Cette évolution n'est qu'apparente car il convient de constater également la charge de l'intérêt de la dette qui passe de **5.548K€** à **6.749K€**. Ces évolutions résultent du comportement des produits structurés (SWAPS) sensibles aux variations de pente.

## 2 - L'analyse des dépenses réelles de fonctionnement

	2003	2004	Evolution 2003/2004	2005	Evolution 2004/2005
Dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement versées)	124 130 835 €	125 628 878 €	+ 1,21 %	128 009 742 €	+ 1,89 %
Dépenses réelles de fonctionnement (y compris subventions d'équipement versées)	128 543 286 €	127 714 797 €	- 0,64 %	128 928 733 €	+ 0,95 %

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement et fonds de concours versés) passent de **125.628.878 €** en 2004 à **128.009.742 €** en 2005 soit **+ 1,89 %**. Elles s'élèvent à **128.928.733 €** en 2005 contre **127.932.389 €** en 2004 soit **+ 0,95 %** en intégrant les subventions d'équipement et fonds de concours versés par la ville de Rouen.

L'évolution globale des dépenses de fonctionnement reste extrêmement contenue. Cette augmentation mesurée est le résultat de l'action menée depuis 2001 qui consiste à maîtriser l'évolution de nos dépenses de fonctionnement face à des recettes dont l'augmentation est fortement contrainte.



## 2.1. Des charges de personnel stabilisées : 74,44 M€

Les charges de personnel représentent **57,73 %** des dépenses réelles de fonctionnement (y compris les subventions d'équipement et fonds de concours). Outre la masse salariale, ces dépenses comprennent principalement les frais de formation du personnel, le contrat de prévoyance sociale (SOFCAP), les subventions versées au C.O.S.C (comité des œuvres sociales et culturelles) et la mutuelle du personnel.

L'ensemble des dépenses relatives à la gestion du personnel augmente de **2,40 %** par rapport à 2004. Quant aux charges de personnel (traitements et charges), elles progressent de **+2,64 %**.

Cette évolution, plus importante qu'entre 2003 et 2004, s'explique par une année 2005 marquée par une série d'augmentations des traitements et des charges, plus importante qu'en 2004 :

- Plusieurs hausses de la valeur du point d'indice (représentant pour la ville une dépense globale 2005 de **585.000 €**),
- La mise en œuvre de la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (**287.000 €**) et de la Contribution de Solidarité pour l'Autonomie (**125.000 €**) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005,
- Une indemnité de sommet de grade, a été versée en juillet 2005 aux agents positionnés depuis plusieurs années sur l'indice terminal de leur grade. Cette indemnité a représenté pour la ville un coût de **53.000 €**,
- Plusieurs décrets ont eu un effet, non prévu lors de l'élaboration du budget, sur le taux de consommation de la masse salariale. Il s'agit notamment du décret du 29 juin 2005 revalorisant l'indice de base de la fonction publique et du décret du 28 octobre 2005 prévoyant la refonte des échelles pour les agents de catégorie C. Ces deux textes ont généré un surcoût pour les dépenses de personnel évalué à **160.000 €**,
- Les agents de la filière Police ont bénéficié de la mise en place de l'indemnité

d'administration et de technicité, soit un coût de **32.000 €** en 2005,

- Le régime indemnitaire de la ville de Rouen a connu la dernière phase de sa revalorisation triennale avec un crédit supplémentaire prévu au budget primitif de **500.000 €**,
- L'année 2005 a permis d'analyser la situation de certains types de personnels, notamment les agents payés à l'heure ou recrutés sur la base de contrats au trimestre ou au semestre. Le plan triennal de mise en œuvre de l'ARTT, et son prolongement décidé pour l'année 2004, ont conduit à l'intégration un nombre conséquent d'agents en situation précaire (158 personnes de 2001 à 2004).

L'année 2005 s'est traduite par une nouvelle dynamique liée à la résorption de l'emploi précaire. En effet, elle a permis l'intégration de 23 personnes et de poser les jalons de la « charte de résorption de l'emploi précaire » proposée par la DRH.

	<b>Contrat emplois consolidés</b>	<b>Contrats emplois jeunes</b>	<b>Apprentis</b>	<b>Agents Horaires</b>	<b>Agents temporaires</b>	<b>total</b>
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>35</b>	<b>9</b>	<b>79</b>	<b>38</b>	<b>181</b>

Cette charte fixe les critères d'intégration des agents en situation précaire en fonction de principes d'équité, d'efficacité dans le traitement des missions et d'ancienneté. Elle constituera à partir de 2006 la ligne de conduite de la ville dans son engagement contre la précarité.

Au total **181** agents ont bénéficié des mesures de résorption de l'emploi précaire.

## **2.2. Le poste « contingents, dépenses obligatoires et dépenses diverses » : 5,31 M€**

Ce poste recense essentiellement la participation de la ville au Centre communal d'action sociale (CCAS) pour **2.990.570 €**. Cette participation représente environ **50 %** des recettes du budget principal du CCAS.

**Les autres dépenses recensées au sein de ce poste budgétaire soit 2.307.848 € se déclinent de la manière suivante :**

- la participation versée en faveur du déficit du **centre social Saint Vivien** destinée à faire face à son déficit de fonctionnement pour **220.000 €**,
- les participations de la ville au fonctionnement **de l'A.G.E.M.U.R**, association chargée de la gestion des écoles de musique pour **428.000 €** en augmentation de **4,74 %** et au fonctionnement des écoles privées pour **520.917 €**,
- enfin, le solde se répartit entre **les indemnités des élus** pour **453.176 €** et diverses cotisations (fonds solidarité logement, mission locale, fonds de solidarité énergie, ...)

## **2.3. Participations aux budgets annexes : 1,17 M€**

La participation versée par le budget principal au profit des budgets annexes ne concerne que **le Théâtre Duchamp Villon** pour un montant de **1.166.667 € (TTC)**. Cette participation d'équilibre représente plus de **74 %** des besoins de financement générés par l'activité du Théâtre Duchamp Villon.

A partir de l'année 2004, il a été décidé d'ajuster le montant effectivement versé en faveur du budget annexe « Théâtre Duchamp Villon » aux besoins réels générés par l'exécution de son

budget et non plus d'attribuer de manière mécanique la subvention d'équilibre prévue au budget primitif. Cette procédure a pour objectif de ne pas laisser perdurer la constitution d'un excédent qui s'additionne chaque année. L'accumulation d'excédents de fonctionnement au sein d'un budget annexe est contraire à la bonne gestion des deniers publics puisqu'elle implique un prélèvement prématué sur les ressources du budget principal et notamment sur la fiscalité. L'objectif poursuivi est de permettre au théâtre Duchamp Villon d'assurer son activité dans de bonnes conditions en lui affectant les ressources nécessaires. En revanche, l'exécution d'un budget laisse toujours apparaître un différentiel entre la prévision et la réalisation ne rendant pas nécessaire d'attribuer au budget annexe l'intégralité la subvention prévue lors du vote du budget primitif.

De plus, s'agissant d'un budget annexe assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée, l'ajustement de la subvention d'équilibre aux besoins réels de l'année évite de payer prématûrement de la taxe sur la valeur ajoutée sur cette dépense.

Au total, la subvention d'équilibre versée à permis d'assurer les besoins réels liés à l'activité du Théâtre Duchamp Villon en 2005 tout en continuant à dégager un excédent juste nécessaire au financement de la deuxième partie de la saison de l'année suivante.

#### **2.4. Subventions aux Associations et participation versée à l'E.P.C.C. opéra Rouen-Normandie : 10,81 M€**

Les sommes versées à l'EPCC et aux associations s'élèvent à **10,82 M€** en 2005 contre **10,23 M€** en 2004.

Elles se déclinent de la manière suivante :

- Subventions aux associations (hors armada) : **6.828.598 €** en 2005 contre **6.345.566 €** en 2004
- Participation versée à l'EPCC : **3.981.676 €** en 2005 contre **3.898.701 €** en 2004.

Les subventions aux associations (hors Armada) représentent un montant total de **6,82 M€** en hausse de **7,61 %** par rapport à 2004.

La ville de Rouen a aidé financièrement en 2005 plus de **356** associations. La loi oblige les collectivités qui versent une subvention supérieure à **23.000 €**, à signer une convention d'objectif avec l'association. Au total, **50** associations sont concernées par cette mesure. Toutefois, la ville de Rouen va au-delà de l'obligation réglementaire car en 2005, **76** conventions d'objectifs ont été signées.

#### **2.5. Contentieux et titres annulés : 0,68 M€**

Ce poste peut connaître des variations significatives d'une année sur l'autre en fonction de l'importance des titres annulés sur les exercices antérieurs et des créances irrécouvrables.

#### **2.6. Les moyens de fonctionnement des services maîtrisés: 29,37 M€**

Au global, le montant des charges affectées au fonctionnement des services progresse légèrement puisqu'il s'élève à **29,37 M€** en augmentation de **4,06 %** entre 2004 et 2005.

Cette évolution générale recoupe deux phénomènes différents, une stagnation de **+0,30 %** des dépenses de fonctionnement général qui regroupent les dépenses d'énergie et de fluides, les impôts et taxes foncières, les frais de téléphone, d'assurance, ... Il s'agit d'un élément remarquable au regard de l'évolution du coût de l'énergie.

En revanche, les moyens d'intervention des services augmentent de **8,43 %**. Cette évolution

s'explique par des mouvements exceptionnelles liés à l'apurement des opérations de transferts de l'eau à la C.A.R.

### Evolution de la consommation du poste « moyens des services » depuis 1999

Euros	1999	2000	%	2001	%	2002	%
<b>Moyens de fonctionnement</b>	<b>26 234 062</b>	<b>25 649 116</b>	<b>-2,23%</b>	<b>26 978 242</b>	<b>5,18%</b>	<b>26 476 787</b>	<b>- 1,86 %</b>
Fonctionnement général	14 115 982	13 800 018	-2,24%	15 095 140	9,38%	15 135 525	0,27 %
Interventions et moyens de fonctionnement	12 118 080	11 849 097	-2,22%	11 883 102	0,29%	11 341 262	- 4,56 %

Sources : Rapport présentation du compte administratif 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004

Euros	2003	%	2004	%	2005	%
<b>Moyens de fonctionnement</b>	<b>28 307 755</b>	<b>6,92 %</b>	<b>28 221 074</b>	<b>- 0,31 %</b>	<b>29 365 813</b>	<b>4,06 %</b>
Fonctionnement général	16 177 277	6,88 %	15 195 689	- 6,07 %	15 242 643	0,31 %
Interventions et moyens de fonctionnement	12 130 478	6,96 %	13 025 386	+ 7,38 %	14 123 170	+ 8,43 %

## III./ LES RESULTATS DE LA SECTION INVESTISSEMENT

### Les caractéristiques de l'endettement

#### 1 - L'endettement propre

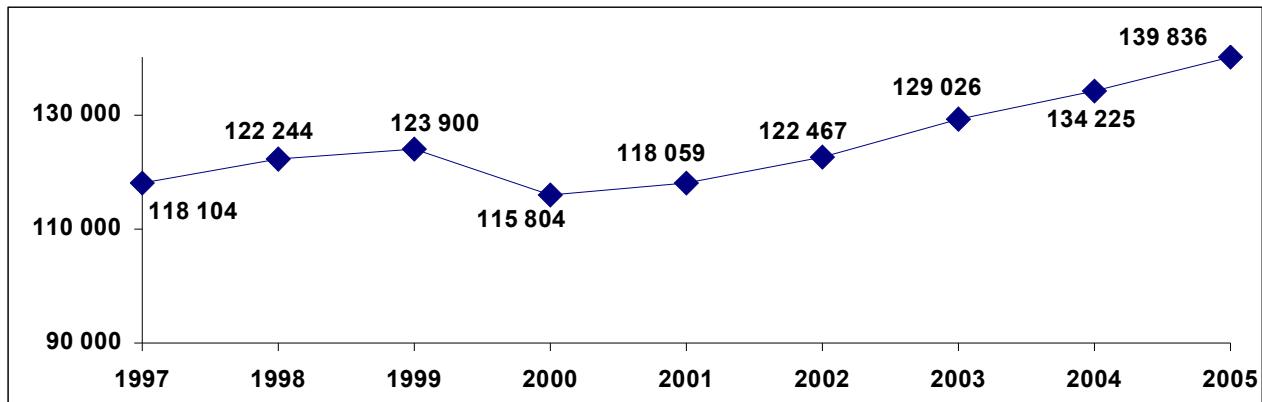
L'encours de la dette propre s'élèvait au 31 décembre 2005 à **139,84 M€** contre **134,23 M€** l'an passé à la même date soit une augmentation de **4,18 %**.

Au titre du budget principal, la ville a souscrit, après consultation des établissements de la place, deux emprunts distincts pour un montant global de **21 M€**. Il s'agit d'un emprunt à taux fixe à **3,55 %** pour un notionnel de **12 M€** contracté auprès de la Caisse d'Epargne sur 20 ans et d'une ouverture de crédit long terme (O.C.L.T) d'une durée de 15 ans signée avec la Société Générale. Ce second emprunt possède le double avantage de constituer d'une part, une réserve de trésorerie utilisable et remboursable à volonté tout au long de l'exercice au fur et à mesure des besoins de la ville et d'autre part d'un emprunt particulièrement souple qui permet de moduler le capital remboursé en fonction des objectifs d'amortissement.

Au 31 décembre 2005, la dette de la ville était composée à **67,6 %** de taux fixes et à **32,40%** de taux variables. Cette répartition est similaire à celle constatée à la fin du précédent exercice.

Parmi les prêteurs les plus représentés dans la dette de la ville, la Caisse d'Epargne représentait **41,59 %** de l'encours, Dexia **25,48 %** et la Société Générale **20,17 %**.

**Encours de la dette propre au 31 décembre  
(dette en capital en K€) - Période 1997 à 2005**



### La gestion active de la dette

La gestion active de la dette s'est poursuivie principalement sur 2 axes en 2005.

- Remboursement anticipé d'emprunts Caisse des Dépôts et Consignations :

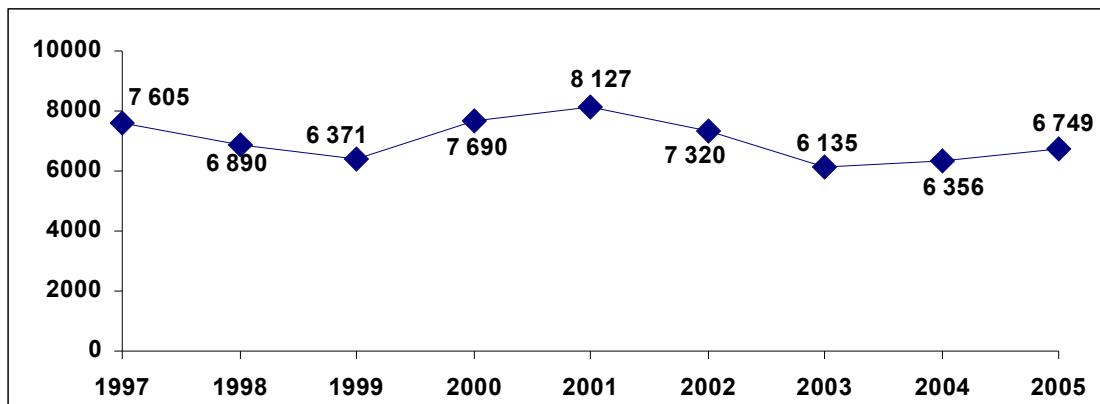
Certains emprunts CDC à taux fixes présentaient des opportunités de remboursement avantageuses pour la ville. Ainsi, 3 contrats, pour un notional total de **140.729,42 €** ont été remboursés par anticipation dès leur première échéance 2005. Ils affichaient un taux fixe moyen pondéré de **6,81 %**.

Le reste de l'encours à taux fixe a également fait l'objet d'étude d'opportunité mais l'intérêt de la ville à procéder à d'autres remboursements anticipés ou à un réaménagement n'est pas clairement apparu.

- La gestion des SWAPS :

La ville de Rouen a souscrit en 2004, deux opérations de marchés que la conjoncture économique et financière a permis de dénouer en juillet 2005 pour souscrire dans le même temps d'autres produits de couverture susceptibles de mieux convenir aux impératifs de la gestion de dette.

**Evolution des frais financiers\*  
1997 à 2005 (en K€)**



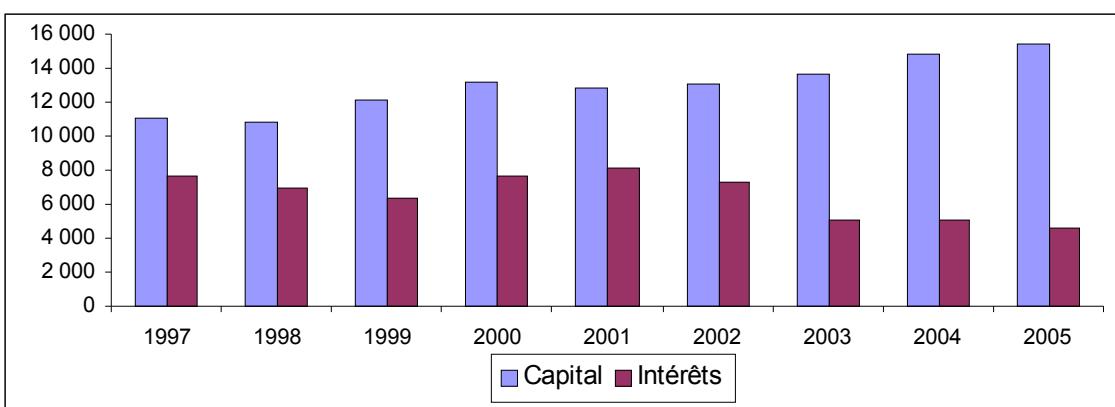
dont SWAP et subventions en annuités

**Détail de l'évolution des frais financiers après prise en compte des opérations de SWAP :**

	2003	2004	Evolution	2005	Evolution
Intérêts de la dette et frais financiers (hors SWAP)	5.945.534	6.051.045	+ 1,77%	5.424.122	- 10,36%
SWAP payé	190.222	305 470	+ 60,59 %	1.324.738	+ 333,67 %
<b>Sous total des frais financiers payés</b>	<b>6.135.756</b>	<b>6.356.515</b>	<b>+ 3,60 %</b>	<b>6.748.860</b>	<b>+ 6,17 %</b>
Recettes liées au SWAP	156 501	450 249		2.321.180	
<b>TOTAL</b>	<b>5 979 255</b>	<b>5 906 266</b>	<b>-1,22%</b>	<b>4.427.680</b>	<b>- 25,03%</b>

La souscription et la gestion fine des SWAPS (opérations de marché) a ainsi permis en 2005 de réduire de près d'**1 M€** la charge de la dette en dépit d'une augmentation de l'encours de **4,18 %**.

**Répartition de l'annuité en capital et intérêts de 1997 à 2005 (en K€)\***



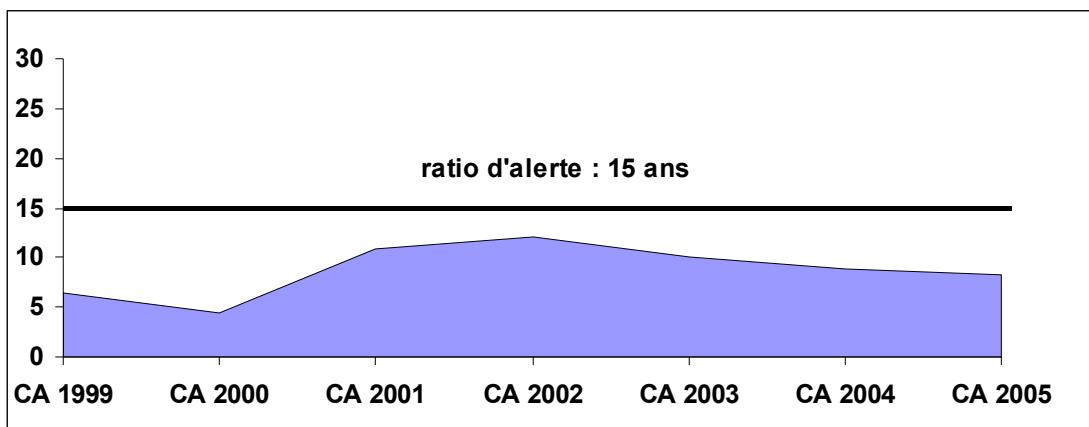
\* correspond au paiement des intérêts et du capital de la dette hors METP et subventions en annuités

### La capacité de désendettement

La capacité de désendettement indique la durée théorique nécessaire au remboursement de la dette lorsque l'intégralité de l'épargne brute y est consacrée.

Ce ratio, encours de la dette sur épargne, s'améliore puisqu'il passe de près de 9 ans en 2004 à **8,3 ans** en 2005.

**Compte administratif 2005 - Période 1998 - 2005**  
**Délai de remboursement de la dette**  
**(en nombre d'années)**



## Taux moyen pondéré de la dette

Le taux moyen de la dette, au regard de la charge générée et après intégration des flux de SWAP, est de **3,16 %** soit une baisse de plus de **15 %** au regard du taux moyen de 2004 établi à hauteur de **3,73 %**.

Cette tendance favorable s'explique certes par la gestion active de la dette mais également par la faiblesse des taux, tant fixes que variables.

## Les autres dettes

L'annuité due au titre du METP de la patinoire de l'île Lacroix était en 2004 de **1.794.227,61€**, soit **1.476.547,77 €** pour le remboursement du capital et **317.679,84 €** au titre des intérêts.

La dette en annuités représente, quant à elle, un amortissement de **123.035,38 €** et **40.963,06 €** d'intérêts dus.

## 2 - Les recettes d'investissement hors emprunts

- Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, la taxe locale d'équipement, les amendes de police, .... : **6,13 M€**

Ce poste budgétaire augmente sous l'effet d'une recette de FCTVA qui passe de **2,99 M€** en 2004 à **3,80 M€** en 2005. LE FCTVA de l'année 2005 est en effet calculé sur les dépenses d'investissement réalisées en 2003, année au cours de laquelle le niveau de mandatement a été assez élevé.

- Les subventions d'investissement : **3,51 M€**

Les subventions d'investissement perçues par la ville augmentent encore cette année de **10,67 %** après une augmentation de **40,52 %** de 2003 à 2004. Cette tendance est le résultat de la montée en puissance et maintenant de la concrétisation des dépenses prévues au Plan Pluriannuel d'Investissement.

- Les recettes de cessions d'actifs : **3,47 M€**.

Parmi les recettes de cessions d'actifs, on peut citer la vente d'un certain nombre d'immeubles ou de terrains. Il s'agit notamment du 37 rue du contrat social, de terrains 7 rue de la Carue, avenue de Caen, boulevard de l'Europe et d'un acompte de **10 %** sur la vente des docks et entrepôts.

### 3 - Les dépenses d'investissement

**Tableau des investissements \***  
**(en euros)**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Investissements (1) (y compris subventions d'équipement)</b>	15 456 272	24 501 512	26 656 407	33 171 761	29 454 059	22 025 689	31 074 557	27 807 305	29 768 644
<i>Dont investissements directs Taux de réalisation des investissements directs (hors subventions d'équipement)</i>	14 243 754	20 825 891	22 741 937	29 468 267	24 423 040	19 687 501	26 338 415	25 548 205	28 398 584
	34,72 %	47,65 %	50,67 %	58,81 %	61,25 %	57,95 %	67,50 %	75,24 %	74,90 %
<b>Besoin de financement budgétaire de l'année</b>	6 682 795	11 681 115	12 741 642	9 350 088	16 228 366	14 889 435	19 952 867	18 388 530	17 180 178
<b>Emprunts réellement souscrits(2)</b>	7 623 804	14 488 062	13 761 268	5 349 131	13 720 411	17 500 000	20 029 800	20 006 852	21 000 000
<b>Emprunts réellement souscrits / investissements</b>	49,32%	59,13%	51,62%	16,12%	46,58%	79,45%	64,45 %	71,95 %	70,54 %

\* ces investissements comprennent également les subventions versées aux maîtres d'ouvrages extérieurs (Etat, Département, bailleurs sociaux)

(1) y compris immobilisations financières (avances en fonds de roulement au laboratoire)

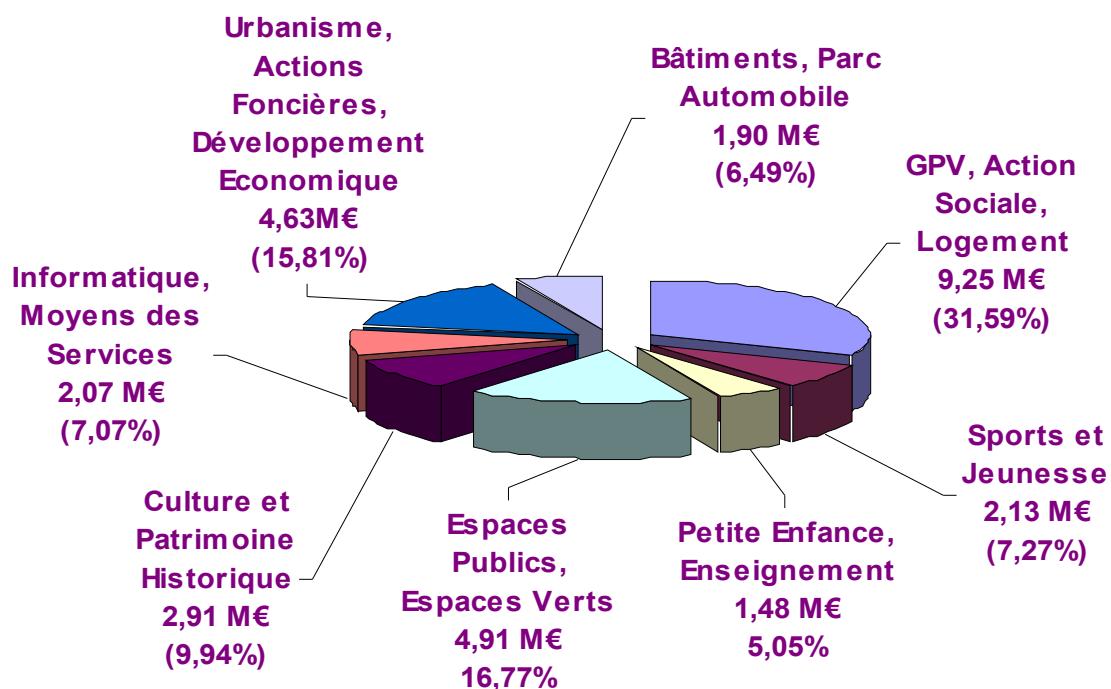
(2) Emprunts réellement souscrits dans l'année après prise en compte des reports antérieurs.

#### Comparaison entre les dépenses d'investissement mandatées (y compris subventions

d'équipement et fonds de concours) et la mobilisation de l'emprunt entre 2002 et 2004 :

	2002	2003	2004	2005
Travaux et acquisitions	19 687 423	26 338 415	25 548 205	28 398 584
Subventions d'équipement et Fonds de concours	1 948 397	4 412 451	2 085 919	918 991
Autres investissements	389 869	323 691	173 181	451 069
<b>TOTAL</b>	<b>22 025 689</b>	<b>31 074 557</b>	<b>27 807 305</b>	<b>29 768 644</b>
<b>Emprunts souscrits</b>	<b>17 500 000</b>	<b>20 029 800</b>	<b>20 006 852</b>	<b>21 000 000</b>
<i>Rapport entre dépenses d'investissement et les emprunts souscrits</i>	<i>79,45 %</i>	<i>64,46 %</i>	<i>71,95 %</i>	<i>70,54 %</i>

### REPARTITION DES CREDITS DE PAIEMENTS MANDATES



### LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

En 2005, les crédits de paiement mandatés s'élèvent à **28,40 M€** (hors subventions d'équipement et fonds de concours), soit un taux de réalisation de près de **75 %**.

Les principaux crédits mandatés en 2005 peuvent se décliner de la manière suivante :

#### 3.1) Amélioration du cadre de vie des Rouennais

\* Voirie, Eclairage Public et Signalisation

Près de **2,69 M€** ont été consacrés à ces différents postes avec un effort notable pour l'amélioration de la voirie (**673 K€** pour la rénovation des chaussées et trottoirs), la mise en conformité de la signalisation et de l'éclairage (**137 K€**) ou encore le grand programme de petits travaux (**404 K€**).

A noter également, le poste « grosses réparations » après dégradation dont les dépenses se sont élevées à **174 K€**.

#### \* Transports

Les travaux revenant à la ville de la halte routière de la rue des Charrettes ont été achevés (**489 K€** mandatés sur 2005).

#### \* Attractivité Commerciale

Les travaux de la rue de la République se sont achevés (**897 K€** mandatés sur 2005). Il convient de souligner l'effort de la ville à hauteur de **100 K€** pour l'amélioration de l'image du Marché d'Intérêt National.

#### \* Berges de la Seine

L'aménagement des quais rive droite s'est poursuivi avec un programme important de réfection des réseaux EDF (**281 K€**), l'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche des bords à quais (**149 K€**), ou encore la poursuite de la participation de la ville aux travaux engagés pour raqualifier cet espace par le Port Autonome de Rouen (**93 K€**).

#### \* Espaces Verts

**728 K€** ont été mandatés en investissement pour le programme Espaces Verts.

Les principales réalisations concernent la construction et la rénovation de serres de production, des espaces paysagers, la rénovation d'aires de jeux, le réaménagement de carrés dans les cimetières.

#### \* Tourisme et Culture

Les principaux postes concernent l'opération de rénovation de la Flèche et Tour Lanterne de l'Eglise Saint Maclou (**320 K€**), la poursuite des travaux de l'Eglise Saint Ouen suite aux dégâts de la tempête en 1999 (**115 K€**) ainsi que les travaux de sécurité et de maintenance habituels sur ces bâtiments qui font la richesse du patrimoine de Rouen (**153 K€**). Dans les 3 cas, il s'agit de la participation de la ville versée à des travaux réalisés sous l'égide de l'Etat.

#### \* Enfance, Jeunesse et Sport

Les travaux de la Maison de la Famille à Grammont n'ont pas encore débutés (automne 2007). Cependant toute la phase sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre est désormais achevée (**167 K€** ont été mandatés en 2005), l'école Cavelier de la Salle a fait l'objet d'importants travaux de rénovation (**254 K€**). Un programme important de rénovation des cours d'école a été réalisé en 2005, ainsi trois cours ont été entièrement refaites (Jules Ferry maternelle, Sapins élémentaire et Marie Houdemare maternelle). Il s'agit de la poursuite du programme entamé depuis 3 ans.

Les dépenses relatives à la sécurité maintenance des équipements scolaires demeurent toujours une priorité et près de **390 K€** ont été consacrés à ce poste en 2005. L'école Jules Ferry a également fait l'objet d'aménagement (**119 K€**).

#### \* Environnement / Urbanisme

L'action en faveur du traitement des façades a été particulièrement soutenue en 2005 (**100 K€**) et près de **21 K€** ont été consacrés à des travaux d'embellissement de la Côte Sainte Catherine.

#### \* **Solidarité**

Dans le cadre du programme Aide Sociale, près de **44 K€** ont été investis dans le gymnase Graindor pour améliorer l'accueil des personnes en difficulté en cas de déclenchement du plan d'urgence hivernal.

Une partie des locaux de l'ex-école Sévigné (**88 K€**) a fait l'objet de travaux de rénovation afin d'accueillir un pôle associatif (associations à vacation sociale et caritative).

### **3.2 ) Les quartiers du grand Projet de Ville ont bénéficié de près de 9 M€ de crédits en 2005**

Il s'agit pour l'essentiel de la Convention Publique d'Aménagement du quartier Grammont (**6,2 M€**), des études pour l'aménagement des abords de TEOR sur le hauts de Rouen (**521 K€**), de l'aménagement des abords du centre commercial Grand'Mare (**1.278 K€**), du Val Grieu (**531 K€**) et du programme engagé aux Sapins qui comprend la rénovation de la Maison des Fêtes et de l'agence postale (**391 K€**).

### **3.3 ) Des équipements structurants ont fait l'objet d'un début de financement en 2005**

Le programme de modernisation informatique et bureautique des bibliothèques a été mis en œuvre (**560 K€**), il en est de même pour la phase « études Médiathèque » (**576 K€**) et le centre sportif Duchêne (**107 K€**).

D'autres équipements sont en cours d'achèvement et ont pesé financièrement sur l'année 2005, tel la poursuite du programme de mise aux normes du stade Diochon (**574 K€**).

Enfin pour terminer, il faut souligner le programme peu visible mais néanmoins indispensable pour mener à bien les Grands Projets et Urbanisme en cours, il s'agit du programme d'Action Foncière pour lequel près de **3,3 M€** ont été consacrés afin d'acquérir via l'EPFN ou en direct terrains et/ou bâtiments nécessaires au développement de notre ville.

## IV./ LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES

Les résultats financiers des 2 budgets annexes peuvent être présentés de la manière suivante :

### 1 - BUDGET ANNEXE DU THEATRE DUCHAMP-VILLON

Le budget annexe du Théâtre Duchamp Villon fait apparaître la situation financière de clôture suivante pour 2005 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<b>MOUVEMENTS REELS</b>	
Dépenses réelles de fonctionnement	1.556.865,51
Recettes réelles de fonctionnement	1.564.430,85
<b>TOTAL</b>	<b>+ 7.565,34</b>
<b>MOUVEMENTS D'ORDRE</b>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	59.562,49
Recettes d'ordre de fonctionnement	3.100,00
<b>TOTAL</b>	<b>- 56.462,49</b>
Résultat de l'exercice 2005	- 48.897,15
Excédent antérieur reporté	+ 318.662,19
<b>Résultat de la section de fonctionnement 2005</b>	<b>+ 269.765,04</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<b>MOUVEMENTS REELS</b>	
Dépenses réelles d'investissement	94.753,83
Recettes réelles d'investissement	18.297,24
<b>TOTAL</b>	<b>- 76.456,59</b>
<b>MOUVEMENTS D'ORDRE</b>	
Dépenses d'ordre d'investissement	3.100,00
Recettes d'ordre d'investissement	59.562,49
<b>TOTAL</b>	<b>+ 56.462,49</b>
<b>RESULTATS ANTERIEURS REPORTES</b>	
Résultat d'investissement reporté 2004	40.970,20

<b>TOTAL</b>	<b>+ 40.970,20</b>
Résultat global de la section d'investissement 2005	+ 20.976,10
<b>Résultat global de l'exercice 2005 (hors restes à réaliser)</b>	<b>+ 290.741,14</b>

Le budget du Théâtre Duchamp Villon fait apparaître un résultat global positif de **+ 290.741,14 €**.

En réintégrant les restes à réaliser d'investissement soit **- 44.921,67 €** en dépenses, le résultat global cumulé s'élève à **+ 245.819,47 €**.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont quasiment équilibrées.

La structure des recettes réelles de fonctionnement (hors report de l'exercice antérieur) reste caractérisée par l'importance de la participation municipale de **1,17 M€** hors taxes en 2005. Cette dernière représente près de **75 %** de la totalité des recettes réelles de fonctionnement.

En outre, l'acquisition des matériels divers nécessaires au fonctionnement du Théâtre Duchamp Villon ainsi que les travaux ont mobilisé une somme de **85 K€**.

## 2 - BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS IMMOBILIERES AMENAGEES ASSUJETTIES A LA T.V.A.

Ce budget instauré en 2001 permet de répondre aux exigences fiscales et administratives de certains types de locations soumises à la T.V.A.

L'exécution du budget 2005 fait apparaître les résultats suivants :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>MOUVEMENTS REELS</b>	
Dépenses réelles de fonctionnement	137.204,10
Recettes réelles de fonctionnement	288.842,50
<b>TOTAL</b>	<b>+ 151.638,40</b>
Excédent antérieur reporté	0
<b>Résultat de la section de fonctionnement 2005</b>	<b>+ 151.638,40</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>MOUVEMENTS REELS</b>	
Dépenses réelles d'investissement	713.554,57
Recettes réelles d'investissement	250.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>- 463.554,57</b>
<b>RESULTATS ANTERIEURS REPORTES</b>	
Résultat d'investissement reporté 2004	-327.624,92
Affectation en investissement de la totalité de l'excédent de fonctionnement 2004	+ 475.862,87
<b>TOTAL</b>	<b>+ 148.237,95</b>
<b>Résultat global de la section d'investissement 2005</b>	<b>- 315.316,62</b>
<b>Résultat global de l'exercice 2005 (hors restes à réaliser)</b>	<b>- 163.678,22</b>

En réintégrant les restes à réaliser d'investissement soit **1.270.565,71 €** en dépenses et **840.000 €** en recettes, le résultat global cumulé s'élève à **- 594.243,93 €**.

Ce résultat négatif est temporaire car il sera comblé par l'aide financière des partenaires au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Ce budget a pour objet de retracer les travaux réalisés au sein du Théâtre des Arts. En 2005, une somme totale de **713.554 €** a été mandatée.

## CONCLUSION

**L'examen du compte administratif de l'année 2005 confirme les tendances observées en 2004 et 2003 :**

- Un taux d'exécution des dépenses maintenu à un haut niveau (**96,95%**) en fonctionnement et toujours aussi important (**75%**) en investissement. Ces deux chiffres montrent la capacité des services à affiner la prévision de leurs besoins pour éviter des prélèvements inutiles.
- La maîtrise des dépenses de personnel,
- La stabilisation des dépenses de fonctionnement hors personnel,
- L'amélioration des indicateurs de gestion et en particulier l'épargne nette, qui même si elle reste négative encore cette année a été divisée par 3 en 3 ans. La capacité de désendettement, quant à elle, s'améliore encore cette année pour s'établir un peu en dessous de 8,5 ans.
- Un niveau d'investissement élevé, en cohérence avec les objectifs du programme pluriannuel d'investissement.

Jean-Michel GUYARD  
Adjoint au Maire  
Chargé des Finances  
et de la Planification 